

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 59 (1923)

**Heft:** 2

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : R. HENRY : *L'école au soleil* (suite et fin). — PAUL MOTTAZ : *Le self-government à l'Ecole de réforme* (fin). — LES FAITS ET LES IDÉES : *A la Chambre française ; Bâle et l'école confessionnelle ; L'école et les femmes suisses ; Maîtres abstinent romands ; Correspondance scolaire.* — PARTIE PRATIQUE : *A propos du centenaire de Pasteur* : 1<sup>o</sup> *Quelques indications bibliographiques* ; 2<sup>o</sup> D<sup>r</sup> PAUL JOMINI : *L'expérimentation scientifique à l'école primaire : La pasteurisation, la fermentation acétique et la prétendue génération spontanée.* — LE VIEUX PRÉSIDENT : *Le système D.*

## L'ÉCOLE AU SOLEIL<sup>1</sup>

### II

#### b) *Point de vue physique.*

Parlant du mobilier scolaire dans la *Revue suisse romande d'Hygiène scolaire* de novembre 1918, M. le Dr Dufestel, secrétaire général du Troisième congrès d'hygiène à Paris, dit : « Les inconvénients réels d'une table mal appropriée à la taille de l'élève sont : les déviations de la colonne vertébrale, la myopie et la gêne respiratoire. Les deux premiers sont très connus ; le dernier n'a été étudié que récemment. »

Il expose plus loin comment se produit, progressivement, cette gêne respiratoire et poursuit en montrant qu'il est facile de construire une table-banc rationnelle. S'il est possible de fabriquer cette table, il ne l'est pas d'en posséder dans chacune de nos classes ; le problème demeure donc toujours irrésolu ! direz-vous. Pardon, il est résolu, et justement par l'école au soleil.

J'ai dit plus haut que n'avoir ni bancs, ni tables, était incontestablement hygiénique pour nos enfants ; et voici pourquoi : Nous exigeons la position couchée sur le ventre, les jambes étendues, le buste accoudé, correctif remarquable d'une déformation de l'épine dorsale ; la poitrine s'élargit, et la respiration en est facilitée. Et voilà bien simplement comment on peut corriger les inconvénients de la mauvaise tenue en classe ; plus de colonnes vertébrales déformées, et partant plus de gêne respiratoire.

Et, d'autre part, le soleil pénétrant dans les corps souvent malingres des enfants, régénère leur sang, pénètre dans chaque organe, et leur fait une provision de santé pour l'hiver, prévenant

<sup>1</sup> Voir l'*Educateur* du 13 janvier 1923.

ainsi et surtout raccourcissant les petites maladies (suite de pneumonie, bronchite, etc.). En effet, nous constatons une notable diminution des maladies pendant l'hiver ; tel enfant qui autrefois « se payait » quinze ou vingt jours de maladie ne manquera plus que pour une ou deux indigestions. Du reste, les maîtres ne sont pas seuls à remarquer ces progrès réjouissants ; une mère me disait un jour : « Mon garçon n'a jamais si bien été que depuis l'école au soleil » ; une autre affirmait que sans ces exercices physiques, son enfant n'aurait pu passer l'hiver sans maladie. De tels témoignages concordent avec ce que notre expérience nous a fait entrevoir ; pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la statistique suivante. Je sais bien que l'importance des statistiques est relative, mais tout de même quand, comme celle que je vais transcrire, elles portent sur une période de dix ans, on peut sans crainte y ajouter foi.

#### Statistique des absences par maladie.

(Communiquée au Dr Francken avec l'autorisation bienveillante de M. Savary, Chef de service.)

Des 9 communes à cures d'air, puis écoles au soleil, soit :

Begnins, Bürtiny, Marchissy, Le Vaud, Bassins, Arzier, Coinsins, Vich et Gland.

*Moyenne pour 1913 à 1917 : Soit avant les cures d'air et écoles au soleil = 8,33.*

*Moyenne de 1918 à 1922 : Soit depuis les cures d'air et écoles au soleil = 6,36.*

*Soit pour l'ensemble une baisse de 4 à 3.*

Dans 9 communes témoins, soit :

Genollier, Trélex, Duillier, Longirod, Gilly, Dully, L'Isle, Prangins et Gimel.

*Moyenne de 1913 à 1917 = 7,41.*

*Moyenne de 1918 à 1922 = 8,21.*

*Soit pour ces 9 communes témoins une légère augmentation dans la progression de 7 à 8.*

*Pour Bassins :*

1913 à 1917 : Moyenne 9,58.

1918 à 1922 : Moyenne 3,30.

*Soit une baisse de 3 à 1.*

Quels sont les exercices physiques les plus souvent pratiqués à l'école au soleil ? Nous pratiquons tous ceux qui ont un but réellement correctif, en ordonnant plutôt ceux qui développent la cage thoracique, redressent le torse et augmentent l'amplitude respiratoire ; ce qui ne veut pas dire que nous négligions les autres comme trop souvent on nous le reproche.

Les exercices respiratoires sont faits chaque jour, après les récréations et nous nous bornons à en faire davantage en plein air. Bien faits, régulièrement, et lentement surtout, ils ont à eux seuls une action importante sur l'organisme en ce qu'ils augmentent de beaucoup l'amplitude respiratoire ; chez nombre de nos enfants, celle-ci atteint jusqu'à 8 cm., alors qu'elle est de 0 à 3 cm. à leur entrée à l'école. Ceux-là savent respirer, mieux certainement que la majorité des adultes qui ont tout au plus 2 à 4 cm. d'amplitude, et qui, pour la plupart, deviennent ou sont asthmatiques, par *perte de leur élasticité pulmonaire*.

(J'ai dit que nous pratiquions beaucoup d'exercices de redressement ; l'un des meilleurs consiste à faire relever l'enfant couché par la force seule des reins, les mains au dos, les jambes tendues ; nous en avons qui font littéralement l'angle droit. Non point que nous tenions à faire de nos écoliers des « hommes-serpents », mais simplement pour prouver ce que nous pouvons réussir en plein air.)

Je n'oublierai pas non plus de parler de la douche ; chacun sait en effet l'action bienfaisante de l'eau et du soleil. On peut dire que le corps et ses organes se fortifient à mesure que la peau se brunit, la résistance à la tuberculose augmente par la vie au soleil. Si j'ajoute qu'après la douche vient le bain dans le ruisseau, vous aurez compris tout ce qu'on peut obtenir de ces exercices.

Sous leur action la peau se pigmente rapidement, l'enfant s'endurcit et supporte mieux les changements de température. L'enfant acquiert une intensité de vie remarquable ; il prend goût à travailler au soleil, à vivre à l'air, et arrive à aimer l'eau. Quand on n'aurait acquis que ce seul résultat, ne serait-ce pas beau ? et rien que cela ne mériterait-il pas que nos écoles se répandent ?

Je pourrais aussi parler de l'importance des jeux dans le développement physique de l'enfant, je ne le juge pas nécessaire, chacun étant actuellement convaincu qu'ils sont une des conditions *sine qua non* du développement complet de nos élèves.

### c) *Point de vue intellectuel.*

C'est là le point le plus critiqué par les adeptes du fameux Programme ; alors qu'on admet généralement la nécessité et la réussite des exercices physiques, on ne peut croire que l'esprit se meuble aussi en dehors des salles d'école. Il suffit cependant d'avoir pratiqué l'école au soleil pour s'apercevoir que l'intellect des enfants n'est pas mis en péril, au contraire.

J'ai remarqué une plus grande vivacité d'esprit chez les élèves et surtout une observation plus exacte, plus profonde des choses qui les entourent.

D'ailleurs l'enseignement est meilleur, plus vivant ; finie la contrainte conventionnelle de la salle d'école, le ton *ex cathedra* que le maître se croit obligé de prendre devant l'attitude raidie de ses élèves. Il n'y a là plus qu'une petite famille avide de connaître mieux l'entourage qu'elle observe chaque jour plus en détail. Pour mieux marquer cette différence entre les deux écoles, je citerai un paragraphe de « L'école dans le jardin » (L. Hautesource, Genève. *Pro Juventute*, sept. 1922) : « C'est merveilleux de voir combien en peu de temps, la personnalité se dégage. Telle fillette qui vous apparaissait inerte, mal douée, incapable d'effort, s'éveille insensiblement et se révèle un beau jour sensée, réfléchie, riche d'une foule de connaissances inespérées... Le travail en plein air, la collaboration fraternelle qu'il impose entre maîtres et élèves, sont propices à la révélation du véritable caractère.

» ... Dehors où toutes ses fibres sont en jeu, où il (l'enfant) n'est plus « élève », mais « maître », maître de ses mouvements, de ses décisions, il met à nu ses véritables penchans, son être intime.

Mais le régime n'agit pas sur l'écolier seul. Le maître, lui aussi, y trouve son compte. Ce qu'on est convenu d'appeler « discipline » en jargon scolaire n'existe plus. Où trouver motif à punir ? N'est-ce pas l'intérêt de chacun de faire pour le mieux ? Le bien-être physique qu'éprouve toujours l'enfant à se sentir libre de ses mouvements, le prédispose à la bonne volonté. L'humeur s'en ressent et le travail s'accomplit sans fatigue dans une atmosphère de sérénité et de gaîté qui est un vrai baume pour l'esprit et pour les nerfs. »

Mais vous ne pouvez pas faire toutes les leçons en plein air ! Pourquoi non ? Et du reste, ne suivons-nous pas le principe du travail admis dans les écoles, à savoir, le matin le développement de l'esprit, et l'après-midi les exercices corporels et ceux moins fatigants de géographie, etc. J'ajoute qu'à plusieurs reprises j'ai fait des dictées ou exercices de grammaire, dans le seul but de me rendre compte du travail que l'on peut faire, et chaque fois j'en ai été satisfait.

Que de bonnes leçons à donner au bord de notre ruisseau, dans notre champ ! Je citerai spécialement celles d'histoire naturelle ; l'animal, la plante sont là, sous nos yeux, et chaque jour nous en pouvons suivre le développement. Le vallon n'est-il pas

une vallée en miniature ! devant nous, les Alpes ; derrière, le Jura, et directement à nos pieds la plaine ! Que trouver de mieux ! Et quelle différence avec l'aspect scolaire de nos classes !

Comment aussi expliquer mieux que par une représentation vivante tel sujet de notre histoire nationale ! Autant de points qui nous amènent petit à petit à l'école active ; ces exemples suffisent à nous montrer quel parti l'on peut tirer de l'école au soleil.

Tout est là : *l'enfant vit dans la nature qu'il aime et qui l'intéresse.*

« Oui, tout cela est bien beau, direz-vous, mais votre élève doit être terriblement distrait ! » Pourquoi le serait-il davantage que dans la classe où le moindre bruit, le bourdonnement de l'abeille, par exemple, prend les proportions d'un événement, et devient l'occasion de se soumettre à l'attention du maître ! La guêpe qui butine de fleur en fleur n'est-elle pas en son milieu ? et c'est justement pour cela que l'enfant n'en est pas distrait. Tout lui paraît si naturel qu'il n'a pas l'idée de s'en étonner ; d'autre part on nous répète à chaque instant que le travail en plein air est le meilleur, le plus facile aussi ; pour quelle raison l'école en ferait-elle fi ?

D'ailleurs, nous savons tous que l'enfant est plus vite distrait lorsqu'il est assis, immobile, sans mouvement, appuyé à un dur dossier, les jambes le plus souvent gênées par la table, dans nos sombres classes (car il y en a encore malheureusement, de ces salles obscures). Et dans certains endroits où le collège est sur un passage public, voire attenant à une auberge, ne croyez-vous pas que l'école au soleil soit avantageuse ? Non, la distraction ne peut être un obstacle à notre enseignement.

Une chose certaine encore, c'est que le travail d'hiver est moins pénible, la provision d'air et de soleil donnant aux écoliers une constante bonne humeur et les observations si variées de l'été plus de vie aux leçons.

#### d) *Point de vue moral.*

Brièvement quelques remarques : je citerai tout d'abord un esprit de camaraderie plus développé qu'ailleurs ; faut-il voir là l'effet des jeux de groupes souvent répétés ? La loyauté aussi me paraît devenir plus fréquente, sans doute une conséquence de l'esprit de solidarité.

Et le soleil qui fortifie le corps, pénètre l'âme ; il naît de nouveaux sentiments au cœur de ces jeunes, sentiments que ne développera pas, je crois, la vie scolaire telle qu'on la comprend encore aujourd'hui, entre nos quatre murs. La bonne humeur régnante

aura naturellement pour corollaire un meilleur état de l'âme.

Une autre question non moins importante est celle de la nudité. Ad. Ferrière, parlant de sa visite à l'école de Bedales, en Angleterre, écrit : « On n'a pas encore assez insisté sur les rapports entre la nudité du corps et la santé physique et morale ». Jamais je n'ai entendu de la part de nos élèves une remarque déplacée.

#### *Conclusion.*

1. *La réalisation de l'école au soleil est chose possible dans nos villages campagnards.*
2. *L'organisation d'une école au soleil est simple : un champ, un ruisseau. (Vallon.)*
3. *Les enfants ont tout à y gagner au point de vue physique.*
4. *L'école gagne à être faite en plein air ; la personnalité de l'enfant se dégage, et on y fera plus facilement œuvre d'éducation.*

Je ne saurais mieux terminer qu'en citant les paroles du professeur Landouzy, sur l'éducation publique anti-tuberculeuse : « Le premier des moyens sociaux dont nous disposons contre la tuberculose est l'éducation, premier en date comme en importance, puisque prenant l'enfant aux impressions naissantes des sens et de l'esprit, il créera chez lui l'instinct et les habitudes hygiéniques. C'est vraiment à l'école qu'il appartient de répandre dans les masses les préceptes de l'hygiène individuelle familiale et de l'hygiène publique.

« C'est en effet par l'école que se rénovent les mœurs, mais pour que les élèves n'y puissent pas seulement des préceptes, mais y contractent des habitudes, il est nécessaire que chaque établissement scolaire devienne une *école d'application* de l'hygiène ».

Bassins, 30 novembre 1922.

R. HENRY.

#### **LE SELF-GOVERNMENT A L'ÉCOLE DE RÉFORME<sup>1</sup>**

Parmi les centaines d'élèves qui ont passé dans ma classe, la majorité avaient 16 à 17 ans, et beaucoup avaient été de bons élèves de nos écoles publiques comme le prouvaient leurs carnets scolaires et souvent le témoignage spontané de leurs maîtres. Pourquoi ce naufrage une année ou deux après la sortie de l'école ?

Dès l'âge de six ans, l'enfant est presque soustrait à la famille par l'Etat qui se charge de le faire instruire. Dans les ménages ouvriers surtout, l'enfant

<sup>1</sup> Voir *l'Éducateur* du 24 juin, 8 juillet, 30 septembre et 14 octobre 1922 ; 13 janvier 1923.

est livré, ou à l'école, ou à la voie publique ; les parents n'ont guère le temps de s'en occuper sauf pour le nourrir et l'habiller. Aussi, lorsqu'arrive la sortie définitive, l'enfant échappe à la surveillance scolaire et ne trouve, en échange, que la liberté de la rue ou une autorité nouvelle et souvent maladroite des parents pour qui leur enfant est un inconnu.

Ainsi, à l'âge où se dessine l'avenir, où le jeune homme et la jeune fille doivent être compris, entourés et conseillés, beaucoup se trouvent moralement isolés et exposés à toutes les tentations. Il est vrai que, le plus souvent, ni les bons conseils, ni les avertissements ne leur ont manqué : ils suffisent à ceux à qui les tentations violentes sont épargnées, mais personne ne niera la crise plus ou moins profonde, toujours inquiétante, par laquelle passe l'adolescent libéré de l'école. Celle-ci leur a appris à travailler, à s'instruire et à obéir ; du moins s'y est-elle efforcée. Est-il suffisant qu'elle y ait réussi ? — Nous en doutons ; ni le travail, ni l'instruction ne sont des panacées morales, et il faut plus et mieux que l'habitude de l'obéissance pour faire un *homme*. Que cette obéissance soit d'origine religieuse ou non, elle est considérée par la jeunesse comme une exigence de l'enfance et de l'école. Aussi tous les adolescents poussent-ils un soupir de soulagement au moment où ils déposent le joug scolaire. Et pourtant ce n'est pas la *sévérité* de cette discipline qui déplaît à la jeunesse, c'est son caractère absolu et imposé. Pendant que l'enfant va à l'école, il préfère au maître faible, le maître ferme, mesuré, méthodique, même sévère ; mais après la sortie définitive, l'adolescent goûte à une liberté bien nouvelle pour lui et qui lui fait considérer avec pitié et dédain son état antérieur d'écolier soumis. L'autorité sévère et égale, mais extérieure, n'a été pour lui qu'une barrière au bord du précipice. Elle lui a permis d'aller les yeux fermés et sa paresse morale y a trouvé son compte ; mais quand la barrière vient à manquer, sa moralité chancelle. Enivré de la liberté soudaine, il veut en jouir, trébuche, et parfois tombe. Il ne faut pas que l'enfant soit ainsi désarmé devant la vie plus libre qui l'attend, séparée de celle de l'école par ce large fossé qui fait considérer l'heure de la libération comme une révolution par laquelle on passe de la dépendance absolue à l'autonomie, sinon à l'anarchie.

En accaparant l'enfant jusqu'à l'âge de 16 ans, l'Etat se crée l'obligation de ne point l'abandonner brusquement après cet âge ou, du moins, lui et l'école se doivent de le préparer à la liberté par une *évolution* de la discipline qui, d'extérieure et imposée, doit devenir intérieure, volontaire et raisonnée.

Spencer avait déjà senti la nécessité de cette évolution quand il écrivait les lignes suivantes : « Il faut que l'histoire de la législation domestique ou scolaire reproduise en petit l'histoire de notre législation politique : au début, gouvernement autocratique, quand l'autocratie était, en effet, nécessaire ; bientôt après, gouvernement constitutionnel, encore rudimentaire, c'est-à-dire exercice de certaines libertés reconnues ; enfin, extension progressive de la liberté du citoyen jusqu'à complète abdication de l'autorité royale. »

Dans cette lente évolution, qui aurait son terme à vingt ans, l'école a sa partie à jouer. Ce microcosme qu'est une classe, devient un laboratoire où

s'essayent les rapports sociaux, où de petites et bénignes expériences servent d'avertissement pour les grandes expériences de la vie, en même temps qu'elles expliquent la genèse des lois morales.

Pourquoi veut-on, du reste, que ce qui est reconnu vrai en pédagogie soit faux en éducation ? Le plus piètre pédagogue s'efforce, de nos jours, à faire trouver les règles par ses élèves ou, sinon, à les leur démontrer. Il sait que l'écolier est bien mieux persuadé de leur vérité quand il l'a expérimentée et que sa mémoire est plus fidèle quand les sens et la raison sont venus à son secours. Et pourtant n'est-il pas plus facile d'accepter une règle de grammaire qui est indifférente à nos penchants que de croire à une loi morale qui nous atteint dans nos secrets désirs et dont, par conséquent, nous aimeraions faire abstraction ?

Je sais bien que l'expérience en est plus délicate et que beaucoup de maîtres craignent pour leur autorité et leur prestige, mais je suis persuadé que le self-government n'est pas un ferment d'indiscipline. Il ne pourrait le devenir que par une maladroite application ou une copie inintelligente de ce qui s'est fait ailleurs. Il n'a jamais été question pour moi, par exemple, de ramener mes garçons à l'âge de l'homme de la pierre et de leur laisser refaire en raccourci toutes les expériences sociales passées et tout le chemin parcouru par l'humanité. Même en s'appuyant sur la loi biogénétique, on ne saurait justifier un tel mode d'expérimentation, car les enfants de nos écoles sont loin de l'âge primitif et il serait absurde de les y faire rétrograder. C'est la raison qui nous a fait partir dès le premier jour avec une base solide : deux ou trois articles de statuts, et une loi électorale calquée sur la loi cantonale dans un but d'enseignement civique.

L'autonomie à un degré quelconque ne doit jamais se confondre avec l'anarchie ; en dehors des séances de classe, il ne faut, ni discussion, ni confusion de pouvoirs, ni désobéissance. Nos enfants le comprennent fort bien : ils ont déjà un sens social très juste bien que sommaire, auquel on peut faire appel et sur lequel on peut bâtir. Dans ma classe, les membres du conseil et ceux qui l'ont été s'efforcent de collaborer à la discipline en montrant l'exemple ; toute la classe est pénétrée de cet esprit et quand quelqu'un s'oublie, un regard surpris l'arrête et le rend confus. Tant et si bien qu'il n'y a presque plus de discipline à faire et que le conseil se demande parfois à quoi il sert ! Reste son action en dehors de classe. Hélas, il faut l'avouer, cette action est entravée par le personnel de l'établissement. Ce personnel est formé d'ouvriers ou de domestiques promus au rôle de surveillants, qui ne connaissent qu'une discipline, celle qui arrive le plus rapidement au but, celle de *l'obéissance passive* ; et bien qu'ils puissent faire des comparaisons concluantes entre la discipline scolaire et celle de l'extérieur, ils sont incapables de comprendre et d'appliquer d'autres principes que ceux qui ont servi de base à leur propre éducation.

Qui pourrait les en blâmer ? Je ne saurais le faire, sachant la peine que j'ai eue à trouver ma voie, et celle que j'ai à y progresser. Mais si j'ai cru devoir parler ici de ces difficultés c'est que beaucoup de collègues craignent aussi l'opinion des parents, le blâme de ceux qui condamnent sans chercher à com-

prendre. Puissent ces maîtres trouver une autorité scolaire qui leur fasse crédit comme l'a toujours fait pour moi la direction de l'Ecole de réforme qui comprend, comme moi, toute la valeur d'une discipline libérale pour le relèvement de nos jeunes gens.

Et maintenant, avant de terminer, j'avouerai en toute humilité, que ce long essai de self-government a travaillé à ma formation d'éducateur en me faisant toucher du doigt les erreurs, les fautes, que je commettais dans l'éducation de mes élèves. Je n'ai pas craint de dire : « je me suis trompé », et chaque fois mon autorité en a été affermée et l'affection de mes garçons a grandi. Ils m'en donnent à chaque instant le témoignage, accrochant aux inévitables épines de ma carrière quelques roses que je cueille avec une reconnaissance émue.

Ainsi la raison et le cœur s'accordent pour justifier à mes yeux les principes du self-government. Je suis persuadé que leur application progressive, bien adaptée et intelligente nous donnera une jeunesse avertie, persuadée *par l'expérience déjà* de la nécessité des lois sociales et morales, et graduellement préparée au gouvernement de soi-même et à l'exercice de ses devoirs de citoyen.

PAUL MOTTAZ.

### *LES FAITS ET LES IDÉES*

**A la Chambre française.** — Il vaut la peine de relever ici les belles paroles que deux députés de marque, l'abbé Lemire et M. Herriot, ont prononcées récemment à la tribune de la Chambre, lors de la discussion du budget.

Au grand scandale de la droite réactionnaire, l'abbé Lemire a pris carrément parti pour l'école laïque, neutre en matière religieuse. « J'estime, a-t-il déclaré, que l'école doit être neutre, et je crois que l'école laïque assure parfaitement cette neutralité puisque toute liberté est laissée aux parents de faire donner à leurs enfants, en dehors des heures de classe, l'enseignement religieux de leur choix. »

Violemment interrompu, le courageux curé a poursuivi en ces termes : « Une école confessionnelle et une école laïque s'affrontent en la personne de leurs enfants. La haine, dans un si jeune âge, révolte plus particulièrement le sentiment chrétien. Une seule école au contraire développera la fraternité. Laquelle choisir ? Celle qui respecte toutes les croyances en n'en enseignant aucune. Je suis pour l'école laïque parce que je suis chrétien. »

Aux réactionnaires qui lui criaient : « Etes-vous catholique ? » l'abbé Lemire a répondu simplement : « Je suis prêtre catholique, mais je suis chrétien. »

Quant à M. Herriot, il a défendu une fois de plus la cause de l'école unique et de l'école primaire. « Il faut répartir plus exactement les richesses intellectuelles créatrices des matières, a dit entre autres le maire de Lyon. Il faut donner au pays un plan d'instruction qui soit en accord avec ses besoins, qui soit fondé sur la sélection par le mérite. Il faut un statut non seulement national, mais démocratique de l'instruction, afin que les fils des travailleurs pauvres ne soient pas obligés d'attendre l'aumône d'une bourse pour pouvoir pousser plus loin que l'école primaire<sup>1</sup>. » Et logiquement, M. Herriot réclame l'école

<sup>1</sup> *L'Ecole et la Vie*, 6 janvier 1923.

unique dans l'Université, c'est-à-dire la suppression des classes élémentaires des lycées et collèges. « Il faut, a-t-il affirmé, reprendre sur ce point l'idée de la Révolution française et faire que, vraiment, l'enseignement primaire soit le premier des enseignements... »

A un interrupteur qui lui demande : « Pour tous ? » M. Herriot répond avec force : « Oui, pour tous, et que l'enseignement secondaire y soit exactement superposé. Je n'aurai satisfaction, moi aussi, comme M. Lemire, que lorsque je verrai réaliser cette réforme qui m'était apparue comme une des conséquences les plus nécessaires de la guerre. »

Voilà des déclarations qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs. On sait, en effet, que l'Ecole unique est à l'ordre du jour de notre prochain congrès romand.

La suite de la discussion n'a pas été moins intéressante. M. Herriot a célébré la beauté de la profession du maître d'école et la valeur de l'enseignement primaire. M. Léon Daudet prétendait que la réalisation de l'Ecole unique se traduirait par un déficit, les petites classes des lycées ayant, selon lui, « un taux intellectuel supérieur à celui de l'école primaire ». — « Ne le croyez pas, Monsieur Daudet, s'est écrié M. Herriot. J'ai eu la grande joie d'être professeur, car c'est un métier admirable, et il est admirable parce qu'à tout moment on sent que ce qu'on y fait est bien... Lorsque j'étais à la tête d'une classe de lycée, j'avais des élèves de différentes origines ; il m'en venait des classes élémentaires des lycées, mais j'avais beaucoup de fils d'instituteurs sortant de l'école primaire.

» Mes meilleurs enfants, ceux sur lesquels j'ai construit le mieux, ceux qui avaient les fondations les plus solides, c'étaient les élèves de l'école primaire. Ils savent peu, mais ils savent bien. »

**Bâle et l'école confessionnelle.** — De même que nous avons applaudi l'abbé Lemire condamnant l'école confessionnelle, nous saluons avec joie le complet échec (91 voix contre 18), au Grand Conseil bâlois, de l'initiative tendant à faire subventionner par l'Etat les écoles confessionnelles au même titre que les écoles officielles<sup>1</sup>. L'initiative avait chez les protestants comme chez les catholiques des partisans qui accusaient l'école d'Etat d'une part d'avoir perdu tout contact avec la famille, d'autre part de ne rien faire pour l'éducation morale de ses élèves. Ils en voulaient surtout à sa neutralité politique et religieuse qui, pour eux comme pour la *Nouvelle Revue Romande*, constitue une tare indélébile, alors que nous y voyons une preuve de respect pour l'âme enfantine et une nécessité pure et simple en face d'élèves provenant de familles dont les opinions religieuses, sociales et politiques sont souvent très différentes.

**L'Ecole et les femmes suisses.** — Depuis quelques années, les associations de femmes s'intéressent vivement à l'éducation. Les sociétés féminines suisses viennent de prendre des décisions qui méritent d'être signalées. La première concerne l'enseignement de la puériculture. La voici : Les sociétés féminines

<sup>1</sup> Voir *l'Éducateur* du 27 mai 1922.

doivent travailler à faire introduire les soins aux nouveau-nés dans le programme des classes supérieures de toutes les écoles obligatoires pour jeunes filles. Elles doivent veiller à la formation d'un personnel enseignant compétent.

Mais les femmes suisses ne s'en tiennent pas là. Elles se rendent compte du rôle important qu'elles ont à jouer dans ce que nous appelons les « Commissions scolaires ».

« On ne cesse de répéter que la femme est l'éducatrice née, et pourtant nombreux sont encore les cantons suisses qui la privent de toute influence sur le développement de notre instruction publique, mieux, qui lui refusent, dans bien des endroits, le moindre droit de regard même dans les écoles de filles <sup>1</sup> ».

Les femmes veulent avoir aussi leur mot à dire dans la nomination du personnel enseignant, car, disent-elles, la femme apporte en ces matières une estimation des valeurs autre que celle de l'homme.

En conséquence, le Comité exécutif du deuxième Congrès national pour les intérêts féminins invite les Associations féminines suisses :

1. A réclamer, partout où cela est légalement possible, une représentation féminine dans les autorités scolaires de surveillance.
2. Là où la législation ne prévoit encore rien de pareil, à exiger une révision de la loi dans ce sens, ou tout au moins à prendre occasion de la prochaine révision des lois scolaires pour insister énergiquement sur cet objet.
3. Dans les cantons où la représentation féminine n'est admise que pour les écoles de filles, à demander que cette faculté soit étendue à toutes les écoles primaires, tant aux écoles mixtes qu'à celles de garçons.

ALB. C.

**Maîtres abstinents romands.** — L'Association antialcoolique du corps enseignant genevois et la Section vaudoise des Maîtres abstinents organisent pour le dimanche 28 janvier, à 15 heures, une rencontre des maîtres abstinents romands : elle aura lieu à Lausanne, au restaurant sans alcool, rue de Bourg 26, avec l'ordre du jour suivant :

1. M. le Dr Hercod : Loi Musy (Extension du monopole). — 2. Discussion sur le rôle des maîtres dans cette campagne. — 3. Affiches antialcooliques pour les écoles. — 4. Thé. Entretien sur différentes questions antialcooliques concernant l'école dans les cantons romands.

Tous les maîtres, abstinents ou non abstinents, quelles que soient leurs opinions en matière d'antialcoolisme, sont cordialement invités à assister à cette séance.

*Les Comités.*

**Correspondance scolaire.** — La petite note publiée dans l'*Educateur* a amené à M. Th. Wiesmann, Dreiwiesenstrasse 9, Zurich VII, cinq offres de correspondance régulière : une de Lausanne, une de Genève, deux de Vallorbe, une de Paris. C'est un bon départ, mais chacune des petites Zuricoises voudrait avoir sa correspondante.

<sup>1</sup> *Bulletin féminin*, novembre 1922.

## PARTIE PRATIQUE

### A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS PASTEUR

L'*Educateur* tient à s'associer à la célébration du centenaire de Pasteur, qui fut non seulement un savant illustre et un bienfaiteur de l'humanité, mais un homme digne de nous servir de modèle, à nous et à nos élèves. Nous aimions faire participer à cette célébration non seulement nos collaborateurs et nos abonnés, mais encore et surtout les enfants de nos écoles. Comment y parvenir ? Nous aurions pu offrir à nos lecteurs un résumé de la vie de Pasteur, comme l'a fait, par exemple, le *Manuel général de l'Instruction primaire* (Paris, Hachette) du 16 décembre 1922. Mais les biographies de Pasteur sont déjà nombreuses. L'*Educateur* lui-même en a publié une. Nos anciens abonnés la trouveront dans les numéros des 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 juin 1907, où Mlle DESCOËUDRES notre fidèle collaboratrice, a résumé la vie et l'œuvre de Pasteur d'une manière très complète et très vivante.

Nous avons préféré, dans l'esprit de l'école active, proposer à nos collègues un travail scolaire pratique, de manière que les élèves y participent directement. (C'est ce qu'a fait, du reste, et pour la plupart des disciplines du programme, le *Journal des instituteurs et des institutrices* (Paris, Nathan) du 16 décembre 1922. Et pour le dire en passant c'est dans le même esprit que nous aimions voir commémorer, dans nos écoles, le bi-centenaire de Davel.)

Nous nous sommes donc adressés à M<sup>e</sup> Paul Jomini dont nos lecteurs connaissent la compétence à la fois comme homme de science et comme praticien de l'école active.

Mais avant de lui passer la plume, nous voudrions ajouter ici quelques renseignements bibliographiques, qui pourront peut-être rendre certains services à nos collègues. Chacun sait que la source par excellence, où vont puiser biographes et commentateurs, est le beau livre du gendre même de l'illustre savant, René VALLERY-RADOT<sup>1</sup>.

A côté d'innombrables articles de journaux et revues (parmi lesquels il convient de citer la très belle étude de M. Paul Bourget dans l'*Illustration* du 23 décembre dernier), le centenaire de Pasteur nous a valu deux livres. (Louis LUMET, *Pasteur, sa vie, son œuvre*, Paris, Hachette, broché 10 fr., relié 15 fr. français, et L. DESCOUR, *Pasteur, l'homme et l'œuvre racontés à nos enfants*, Paris, Delagrave, 66 pages, 2 fr. 50 français). Nous reviendrons probablement sur ces deux ouvrages, ainsi que sur la très belle et très prenante brochure de M. Maurice VUILLEUMIER: *Louis Pasteur, un savant, un homme, un croyant*. Agence religieuse, 18 Rue de l'Ale, Lausanne, 20 cent.) On tirera aussi profit du chapitre intitulé : *Le siècle de Pasteur*, dans les *Causeries scientifiques* du Dr Gustave KRAFFT (Lausanne, S. Henchoz, 1903).

Mais nous voudrions dès aujourd'hui attirer l'attention de nos collègues sur un livre qui a paru chez nous et que nous pouvons leur recommander sans réserves. C'est le *Louis Pasteur* d'E. DE VILLEROY<sup>2</sup>. (Ce pseudonyme cache,

<sup>1</sup> *La vie de Pasteur*, est en vente à la librairie Payot : 1 vol. in-8, 10 fr. ; 1 vol. in-16, 7 fr. 50.

<sup>2</sup> Payot, 216 pages, broché 2 fr., relié 4 fr.

un lettré vaudois de très grande valeur.) Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs (et à ceux du *Bulletin corporatif de la S. P. R.*) que nous avons obtenu pour eux un rabais sur cet ouvrage à l'occasion du centenaire. En faisant leurs commandes à l'*Administration de nos deux organes*, ils recevront le volume broché pour 1 fr. 50 au lieu de 2 fr., et le volume relié pour 3 fr. au lieu de 4. fr.

Le *Pasteur* d'E. de Villeroy est une œuvre excellente, claire, précise, bien écrite et, ce qui n'est pas à dédaigner en ce temps d'après guerre, imprimée sur un papier robuste. Ce livre est, à notre connaissance, le meilleur ouvrage d'étendue moyenne qui ait été consacré à l'illustre savant français. Nous le recommandons particulièrement à nos collègues qui tiennent à se documenter dans une œuvre solide et sûre, sans pourtant recourir au volumineux travail de Vallery-Radot.

Le livre d'E. de Villeroy ne peut manquer d'exercer une excellente influence sur ceux qui le liront : il ne devrait faire défaut dans aucune bibliothèque populaire ou scolaire.

ALB. C.

### L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

*La pasteurisation, la fermentation acétique et la prétendue génération spontanée.*

« Jeunes gens, vivez dans la paix sereine des Laboratoires ! » L. PASTEUR.

Louis Pasteur, chimiste français, né à Dôle (Jura) le 27 décembre 1822, est mort à Villeneuve-l'Etang (Seine et Oise) le 28 septembre 1895. Il fut maître d'études au Collège de Besançon en 1840 et professeur de chimie à l'école normale supérieure en 1843. Reçu Docteur ès sciences en 1847, il professa au lycée de Dijon. Puis il fut successivement professeur de chimie à Strasbourg, à Lille et enfin à Paris en 1857. Il était membre d'une foule de Sociétés scientifiques, et ses travaux innombrables reflètent toujours une grande puissance de **méthode expérimentale**. Le grand savant fut aussi un grand bienfaiteur de l'humanité. Toutes ses recherches scientifiques avaient le bien de ses semblables pour but.

Les résultats de ses merveilleux travaux ont exercé une énorme influence sur la vie humaine et ont apporté de formidables changements dans l'industrie, l'agriculture, comme dans la médecine et la chirurgie tout spécialement.

C'est Pasteur qui prouva l'existence et l'action des micro-organismes (microbes) dans les fermentations. Par la suite, cette importante découverte lui fit démontrer indubitablement que l'absence de ferments dans un milieu fermentescible (moût, lait, plaies, etc.) empêche la fermentation, la putréfaction et les moisissures. Il créa ainsi les méthodes de l'*asepsie*, de l'*antisepsie* et de la **pasteurisation**. Pasteur eut beaucoup de peine à convaincre ses collègues les chimistes, les biologistes et surtout les médecins, de la justesse de ses expériences, car il s'attaquait au problème formidable de la **génération spontanée**.

Cette croyance à la génération spontanée, discutée depuis toujours et faussement expérimentée jusqu'aux travaux raisonnés de Pasteur, voulait que des êtres vivants, végétaux ou animaux, pussent se créer sans l'aide de parents, de graines, d'œufs, de greffes ou de boutures.

Pasteur prouva irrévocablement que la génération spontanée est impossible.

Louis Pasteur fut connu dans le grand public ensuite des éminents services qu'il rendit à l'industrie des magnaneries, en étudiant et combattant victorieusement les maladies des vers à soie, en donnant la vérité sur la formation du vinaigre et les maladies des vins, mais le nom glorieux de Pasteur est surtout attaché à l'étude des maladies contagieuses comme celle du charbon qui déclimait autrefois des troupeaux entiers, et qui maintenant a presque totalement disparu. Enfin, si Louis Pasteur a légué son nom aussi illustre que bienfaisant aux innombrables Instituts Pasteur répandus sur le globe, c'est qu'il a vaincu cet effroyable fléau de la rage en trouvant le vaccin **anti-rabique**. L'œuvre de Louis Pasteur, l'expérimentateur de génie, fut la plus féconde et la plus bienfaisante du dernier siècle.

#### Expérimentations simples des méthodes pastoriennes.

Nous rappelons les expériences présentées en octobre 1922, dans le N° 20 de *l'Éducateur*, sur la fermentation alcoolique et la stérilisation des liquides sucrés. Ce sont là des méthodes créées par Pasteur et par son émule Tyndall.

Il est temps pour ceux de nos collègues qui ont pasteurisé du moût pendant l'automne dernier de présenter à leurs élèves les flacons hermétiquement bouchés dans lesquels la fermentation n'a pu s'opérer par suite de la destruction des ferment par la chaleur. A défaut de moût stérilisé on trouvera facilement chez soi un bocal de fruits stérilisés par la méthode pastoriennne qui le remplacera aisément. Ouvrez le flacon en présence de vos élèves ; faites goûter : le jus est sucré, moût ou fruits sont restés indemnes de toute fermentation. Laissez le flacon ouvert. Agitez-le ensuite à plusieurs reprises pendant les heures de classe, afin que les germes microbiens des ferment (spores) qui peuplent l'atmosphère pénètrent dans le reste du moût ou dans les fruits. Laissez pendant quelques jours les bocaux et flacons sur le pupitre. Bientôt la fermentation s'y établira, le sucre se transformera en alcool, avec dégagement de gaz carbonique. C'est une manière expérimentale de commémorer le centenaire de Pasteur, comme le grand homme l'aurait certainement désiré.

Faites encore apporter en classe un décilitre de vin alcoolique. Remplissez-en un verre que vous laisserez découvert sur le pupitre. Au bout de quelques jours ce vin alcoolique aura subi la *fermentation acétique* ; il sera transformé en *vinaigre* par l'action de nouveaux ferment, qui se trouvent aussi dans l'air, les *mycodermes du vinaigre* et le vin se couvrira de *fleurs*, qui sont autant de colonies renfermant des myriades de microbes ressemblant à de petits œufs. Quel avantage pour vous et vos élèves, chers collègues, si vous pouviez montrer au microscope les élégants mycodermes ! C'est encore Pasteur qui étudia les ferment et leur action dans l'acétification du vin, et c'est de là qu'il partit pour étudier les maladies des vins presque toutes d'origine microbienne.

La conservation du lait et du bouillon par la pasteurisation peut aussi facilement être démontrée en classe : Un décilitre de lait cru, frais, est nécessaire et un décilitre de bouillon dégraissé. Complétez le matériel expérimental

par deux bouteilles à bière ou à limonade, avec bouchon de porcelaine et caoutchouc, une lampe à alcool avec sa casserole à moitié pleine d'eau et deux verres. Faites deux parts du lait et deux parts du bouillon. Versez respectivement une part de bouillon et une part de lait dans les bouteilles à fermeture hermétique, versez les deux autres parts dans les verres étiquetés et couverts d'un papier que vous laisserez sur le pupitre.

Faites chauffer la bouteille de lait et celle de bouillon au bain-marie, jusqu'à l'ébullition que vous maintenez pendant quelques minutes. (Vous avez évidemment pris les précautions d'usage, pour empêcher la cassure du verre : planchette sur le fond de la casserole.) Bouchez les bouteilles pendant l'ébullition et *éteignez aussitôt* la lampe. Les liquides sont pasteurisés.

Ils pourront se conserver aussi longtemps que l'on voudra. C'est après avoir stérilisé du bouillon que l'on conserva clair et frais pendant des années à l'Institut que Pasteur anéantit la fausse croyance à la génération spontanée. Par contre le lait et le bouillon contenus dans les verres entreront bientôt en putréfaction sous l'influence des fermentations naturelles qui, de l'air, sont tombés dans le liquide. La conservation du lait par la méthode aseptique inventée par Pasteur a préservé des milliers et des milliers de nourrissons des maladies gastro-intestinales et de la tuberculose. Là, comme dans tous les travaux du grand Français, l'idée scientifique conduisait à un peu plus de bien pour l'humanité. « C'est ainsi qu'un homme qui n'était pas médecin est devenu le plus grand thérapeute, qu'un homme qui a vécu dans la paix sereine des laboratoires a transformé l'industrie et l'agriculture du monde entier »

Dr PAUL JOMINI

#### LE SYSTÈME D.

J'entre dans la classe de Jolival — à la fin du mois de décembre — et je suis aussitôt questionné par l'instituteur :

« Les recueils de calcul écrit pour le degré supérieur sont-ils enfin arrivés<sup>1</sup> ?

— Pas que je sache. En tout cas, le dépositaire des fournitures ne m'a rien dit.

— Ce retard est vraiment fâcheux. On nous avait quasiment promis le manuel pour le début du semestre d'hiver et aujourd'hui, 21 décembre, il n'est pas encore là.

— Je comprends votre impatience, mais, avec la grève des *typos*, un retard se justifie pleinement.

— C'est possible ; quoi qu'il en soit, l'absence d'un livre de calcul nous met dans l'embarras et nous oblige à perdre beaucoup de temps. Ainsi aujourd'hui, j'ai passé l'heure de comptabilité à dicter trois comptes que les élèves feront dans les leçons suivantes.

— Pourquoi dicter trois comptes ? N'est-ce pas trop à la fois ?

— Il s'agit de comptes de vignolage. Vous savez que c'est le moment de l'année où l'on règle les vigneronns. Il importe donc de faire plusieurs exercices s'y rapportant.

<sup>1</sup> Il s'agit des écoles vaudoises. (Réd.)

— Votre idée est excellente. Toutefois, à votre place, je me serais contenté de dicter *un seul compte* que j'aurais fait suivre de deux exercices d'application énoncés en quelques lignes. Ainsi faisant, vous auriez gagné de la place et du temps, sans diminuer en rien la valeur du travail à accomplir par les élèves.

— Je ne saisis pas très bien ce que vous entendez.

— Je vais m'expliquer d'une façon plus concrète. Vous dictez un premier compte, très complet, dans le genre de ceux que vos élèves ont écrits ce matin, mais vous en dictez *un seul*. Pour chacun des deux autres, vous remplacez le long énoncé par deux ou trois indications dans le genre de celles-ci :

« Etablissez le compte du vigneron Pierre Vincent ; mêmes conditions ; superficie de la vigne 12 140 m<sup>2</sup> ; acomptes doubles, reçus 5 jours plus tard ; récolte 15 946 litres. »

L'élève trouvera, dans ces quelques lignes, tous les renseignements voulus.

1. La superficie de la vigne, ce qui lui permettra de calculer le prix de culture, le coût des sulfatages, des soufrages, etc., puisque les conditions sont les mêmes.

2. Le montant des acomptes livrés et la date de chacun de ceux-ci. Il suffira de doubler chaque somme indiquée et de l'inscrire à une date de 5 jours postérieure.

3. Le total de la récolte. Or, comme le vigneron du compte No 1 reçoit x centimes par litre, il sera facile de savoir ce que l'on doit inscrire à l'avoir du vigneron Pierre Vincent.

Il en sera de même pour le compte suivant.

— Votre idée me paraît assez ingénieuse.

— Elle n'est pas de moi. J'ai vu jadis pratiquer ainsi, à l'époque où le manuel d'arithmétique n'existe pas, un instituteur de grand mérite qui savait toujours éviter le travail inutile.

— Appliquait-il son système à d'autres branches que la comptabilité ?

— Certainement. Les problèmes d'arithmétique, par exemple, qu'il dictait à ses élèves à l'approche des examens, étaient des modèles de concision et des chefs-d'œuvre comme exercices de récapitulation.

— Vous en souvenez-vous encore ?

— Je crois me rappeler qu'il écrivait au tableau des problèmes dans le genre de celui-ci :

« Un champ a 76,8 m. de long et 37,5 m. de large. Calculez : a) sa surface ; b) son périmètre ; c) sa valeur à 31 fr. 25 l'are ; d) l'intérêt annuel de cette somme à 4 1/2 % ; e) l'impôt perçu par l'Etat, à raison de 1 1/4 % de la valeur du champ ; f) l'impôt communal à 0,9 % ; g) ce champ est loué à 120 fr. Combien l'ha. ? h) combien % du prix d'achat ? etc., etc. »

— C'est en effet plusieurs problèmes en un seul.

— C'est surtout du temps gagné. Les heures dont on dispose sont si courtes, leur nombre est si limité qu'il faut tâcher de les employer le mieux possible en évitant tout travail inutile.

*Le vieux Président.*

# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

## COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE GÉNÉRALE

La nouvelle édition complètement remaniée est en préparation ;  
les deux volumes paraîtront pour la rentrée du printemps.

### 1<sup>er</sup> VOLUME

## HISTOIRE ANCIENNE et HISTOIRE DU MOYEN AGE

par P. MAILLEFER et B. GRIVEL.

### 2<sup>e</sup> VOLUME

## HISTOIRE MODERNE et CONTEMPORAINE

par P. MAILLEFER et Ed. PAYOT.

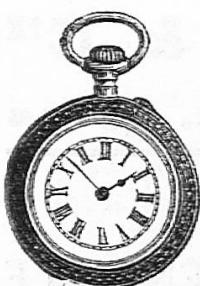
---

### RAPPEL :

## ABRÉGÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE

par P. MAILLEFER.

1 volume in-16 cartonné, 4 fr. 50.

**HORLOGERIE DE PRÉCISION**

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

**BIJOUTERIE FINE**

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

**ORFÈVRERIE**

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

**E. MEYLAN-REGAMEY**

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON &amp; CONSTANTIN, de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

# **Editions ATAR**

Corraterie 12, GENÈVE  
Nouvelles éditions

<i>Lescaze, A.</i> Manuel pratique de langue allemande basé sur la méthode		
— intuitive. 1 <sup>re</sup> partie, professionnelle, 2 <sup>e</sup> édition . . . . .	4.—	
— 2 <sup>e</sup> partie, professionnelle . . . . .	3.30	
— Manuel pratique de langue allemande. 1 <sup>re</sup> partie, 9 <sup>e</sup> édition . . . . .	3.—	
— idem. 2 <sup>e</sup> partie. 6 <sup>e</sup> édition . . . . .	5.—	
— Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache. 1 <sup>re</sup> partie, 3 <sup>e</sup> édition . . . . .	1.70	
— idem. 2 <sup>e</sup> partie, 3 <sup>e</sup> édition . . . . .	1.80	
— Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache. 3 <sup>e</sup> partie, 5 <sup>e</sup> édition . . . . .	3.50	
— Premières leçons intuitives d'allemand (à l'usage des écoles primaires) . . . . .	2.15	
<i>Corbaz, André.</i> Exercices et problèmes d'arithmétique. Nouv. édit. Livre de l'élève, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	2.20	
— idem. 2 <sup>e</sup> série . . . . .	2.75	
— idem. 3 <sup>e</sup> série . . . . .	2.50	
— Solutionnaires. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> séries. . . . . chacun	0.75	
<i>Marti, A.</i> Livre de lecture (à l'usage des écoles primaires, degré infé- rieur) . . . . .	3.—	
<i>Mercier et Marti.</i> Livre de lecture (à l'usage des écoles primaires, de- gré supérieur), 100 illustrations . . . . .	5.—	
<b>ENVOIS A L'EXAMEN, SUR DEMANDE.</b>		6



Pour tout ce qui concerne l'administration des annonces de  
l'Éducateur et Bulletin Corporatif, s'adresser à

# **PUBLICITAS S. A.**





# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

### ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

#### RÉDACTEURS :

**PIERRE BOVET**

Taconnerie, 5

GENÈVE

**ALBERT CHESSEX**

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

#### COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

W. ROSIER, Genève

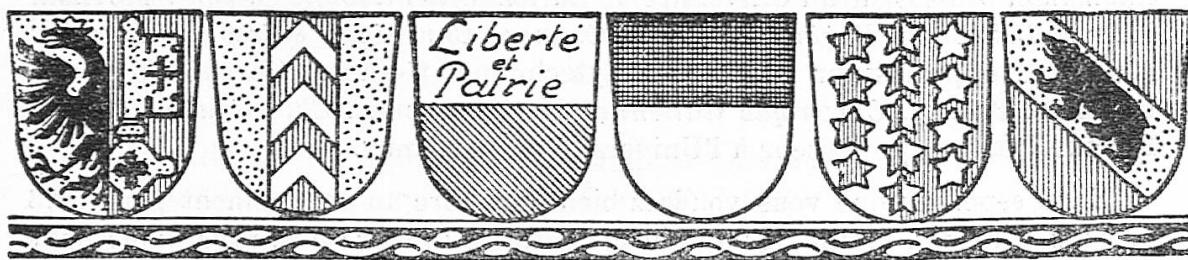
H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

M. MARCHAND, Porrentruy.

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>**

LAUSANNE | GENÈVE

1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.

Gérance de l'*Éducateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

# BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE

(128<sup>e</sup> année)

## M

La Bibliothèque universelle et Revue suisse vient d'entrer dans sa 128<sup>e</sup> année et maintient, toujours vivante, son rang de doyenne des revues de langue française. Elle est devenue une véritable institution nationale qui représente la Suisse devant les autres pays — et, à ce titre, nous espérons que ses amis voudront la soutenir, plus nombreux encore, — par tout ce qui est son honneur séculaire : largeur d'esprit, loyauté de pensée, dignité politique, sympathie humaine pour les causes justes, en un mot fidélité à toutes les idées libérales qui sont à la base de la civilisation moderne.

Malgré les difficultés économiques de l'heure qui sont si défavorables à toutes les entreprises intellectuelles, nous commençons cette nouvelle série de la Bibliothèque universelle et Revue suisse par un sacrifice, qui, nous l'espérons, tentera de nombreuses personnes. **Nous réduisons le prix de l'abonnement à 20 fr.** Pour ce prix, nous offrirons à nos abonnés des romans de premier ordre, des articles de littérature et de science signés des noms les plus autorisés, et en outre des chroniques très soignées qui les tiendront au courant de toutes les manifestations de la pensée actuelle et des principaux faits mondiaux.

On ne pourra mieux se rendre compte de nos intentions qu'en examinant le sommaire de notre premier numéro de janvier 1923 :

*La recherche magnifique I : H.-G. WELLS. Montaigne et Pascal : PIERRE MOREAU, professeur à l'Université de Fribourg. A l'Assaut du Mont-Everest : Dr JACOT-GUILLARMOT. Belgique et Rhénanie : FÉLIX BONJOUR, ancien président du Conseil national. La première crise de la Confédération suisse : ERNEST GAGLIARDI, professeur à l'Université de Zurich. Sans aucune raison : GIOVANNI PAPINI. Lettre de Paris : F. ROGER-CORNAZ. Chronique suisse allemande : A. GUILLAND, professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale. Chronique russe : Dr SERGE PERSKY. Chronique italienne : HENRY AUBERT. Chronique politique : EDMOND ROSSIER, professeur à l'Université de Lausanne.*

Nous espérons que vous voudrez bien souscrire un abonnement pour 1923 et nous adresser, rempli, le bulletin ci-contre. *Sur votre demande, nous vous enverrons volontiers le numéro de janvier en spécimen gratuit.*

On peut payer l'abonnement par versement au compte de chèques postaux **II. 2466**, ou directement à l'Administration de la Bibliothèque universelle et Revue suisse, 1, rue de Bourg, Lausanne.